Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 23 Safar 1444
20 Septembre 2022

N° 111

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1598**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1599**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1603**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1605**
Avis aux créanciers..... **1607**
Convocations
Sociétés anonymes **1608**
Autres sociétés **1608**
Divers
Avis au public..... **1609**
Rectificatifs **1610**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

DERBIGUM BUILDING SOLUTIONS DBS

Au capital de 9 469 335,900 DT

Siège : Rue de la Physique, Zone Industrielle 2013 Ben Arous

Identifiant Unique : 0000500R

Suivant procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire en date du 9 septembre 2022, enregistré à la recette des finances de Bir El Kassaa Ben Arous, en date du 12 septembre 2022 sous le n°22701278, quittance n°M042104, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises de Ben Arous en date du 12 septembre 2022, sous le n°20227526, il a été décidé l'approbation de la mise à jour des statuts de la société.

2022R02256SANB2

Société AL BADR AEROSPACE S.A

Au capital de 2.530.000 TND

Immeuble Al Badr, Rue du Lac Mâlaren Les Berges du Lac 1053 Tunis

RNE : 1066840/B

En vertu du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 8/8/2022, enregistré à la recette des finances Le Lac - Tunis en date du 22/8/2022 sous le n°22706499 Mo. n°88686 dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 12/9/2022 sous le n°202275548, il a été décidé de conférer au Directeur Général Adjoint, monsieur Islem Ben Mbarek, le pouvoir :

- De conclure la promesse de vente ou la vente de la totalité du titre foncier n° 73259 Ben Arous au profit de la société ILIADE IMMOBILIERE, laquelle promesse de vente a fait l'objet d'un acte signé le 31/12/2011, lequel a été enregistré à la Recette des Finances Fouchana en date du 30/6/2022, sous le n°22102851-Quittance n°M061568 en tant qu'authentification du paiement de la totalité du prix de vente tel que détaillé à l'article 2 de ladite promesse de vente.

- De signer le contrat de vente définitif du titre foncier n°73259 Ben Arous pour effectuer toutes les formalités requises pour l'inscription de la vente au registre foncier.

2022402274SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Nomination d'un commissaire aux comptes

Société "LE PORTAIL - SARL"

Siège social : Zone Industrielle de Ksar Said - 2086 Douar Hicher

IU : 0428251 Q

CNSS : 246128/39

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 12.7.2022, enregistrées à la recette des finances de Douar Hicher le 01.9.2022, Quittance n°M041633, enregistrement n°22701542 et dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 7.9.2022, sous le n° 202273879, il a été décidé de nommer La société "Expertise et Conseil Entreprise-ECE" représentée par M. Ali Masmoudi en qualité de commissaire aux comptes de la société et ce pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

2022T01007SRLB2

INTERNATIONAL TRADE SERVICE

SARL au capital de 150.000 Dinars

Siège social : Résidence Nour El Bouhaiera Les Berges du Lac - Tunis

I.Unique : 0035557Y

I. Fiscal : 0035557Y/A/M/000

Suivant acte de procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juillet 2022 enregistré à la recette des finances du Lac Tunis le 4 août 2022 sous le n°22706117 reçu n°M055307 dont un exemplaire déposé au registre national des entreprises quittance n°202270273 daté du 29 août 2022, il a été décidé ce qui suit :

- Acceptation de la démission du gérant Daoued Dagnou et quitus de sa gestion à ce jour

- Nomination du nouveau gérant Mr Saber Souab.

2022T01013SRLB2

Liquidation

Société "ZENITH"

Société à responsabilité limitée Non Résidente

Au capital : 10.000 DT

Siège social : Rue Lac Victoria - Résidence "Lac 2001" Immeuble Tanit - Bloc C - 2ème Etage - Appartement C21 - Les Berges du Lac

Matricule Fiscal : 1487390M/A/M/000

N°d'Affiliation CNSS : 574861-39

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 Juillet 2022 enregistré à la Recette des Finances Lac le 15/8/2022 sous le n°20506345 quittance n°M087450 dont un exemplaire a été déposé au Centre National des Entreprises le 14/9/2022 sous le n°202276976, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et la nomination de Mr GIACOMO TIEZZI en qualité de liquidateur avec les pleins pouvoirs. Les créanciers éventuels sont invités à produire leurs titres de créances dans les délais de 20 jours entre les mains de Mr GIACOMO TIEZZI domicilié à Rue Lac Victoria - Résidence «Lac 2001» Immeuble Tanit - Bloc C - 2ème Etage - Appartement C21- Les Berges du Lac; Sous peine de forclusion.

2022T01015SRLB2

AUTRES SOCIETES

Renouvellement des fonctions du Directeur Général du Groupement Obligatoire des Viticulteurs et des Producteurs de Fruits

(GOVPF)

Société civile

Au capital de 3 000 000 dinars

Registre de commerce : N°003305T

Matricule Fiscal : N° 0033053T/N/N/000

Sise au 06 Avenue Habib Thameur - 1069 Tunis

Aux termes du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenu le 5 août 2022 et enregistré à la recette des Finances de Habib Thameur le 25 août 2022 sous le numéro 22802547 - Reçu n°M57690, et une copie a été déposée au Registre National des Entreprises le 14 septembre 2022 sous le n° 202277224, les membres du Conseil d'Administration ont décidé de renouveler les fonctions du Directeur Général, Monsieur AGRAN Mohamed Khalifa, pour les années 2022, 2023 et 2024, et lui ont délégué la signature en ce qui concerne :

- Les chèques, les traites et les virements

- Les contrats de crédits et les garanties y afférentes, et les contrats de vente et d'achat et ce dans le cadre de la réglementation en vigueur.

2022T01017SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte de vente daté le 7/9/2022 enregistré à la recette des finances Bab Souika le 8/9/2022 reçu n°M03918 Monsieur Maher Saâda a vendu son fonds de commerce sis à la rue de la glacière Tunis n°40 ayant pour activité principale réparation chaussures et clés à minutes avec tous ses éléments physique et Moraux à Mr Abdelaziz Chamakhi.

Toutes oppositions sont recevables à l'adresse du fonds de commerce dans un délai maximum de vingt jours de l'apparition de cette annonce dans le journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Essahafa en date du 14/9/2022.

2022T01010FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Bou Argoub le 22/8/2022 reçu n°M022647 enregistrement n°22200612 Monia Khammassi a vendu à Marouane Farhati la totalité du fonds de commerce exploité en tant que pharmacie sis à l'Avenue 7 novembre Bouargoub Nabeul avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être adressées entre les mains de la venderesse à l'adresse de la pharmacie dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel.

Cet avis a été publié au journal "Echourouk" du 10/9/2022.

2022T01011FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP daté du 7/9/2022 enregistré à la recette des finances de Menzel Temim le 12/9/2022 enregistrement n°22201923 quittance n°M060563 Mr Anis Tira a vendu à Mr Ahmed Antebli tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente fruits secs sis au 73 avenue de l'environnement - Menzel Temim.

Toutes oppositions seront déposées chez l'acheteur à l'adresse du fonds pendant 20 jours de la date de sa parution au JORT.

Cette annonce est parue au journal Echourouk du 15/9/2022.

2022T01016FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Bardo le 6/9/2022, quittance n°78121 et enregistré sous le n°22203337, Mr Bilel ben Ridha Ajili titulaire de la CIN n°08720502, domicilié à la rue Rabat n°14 Ras etabia Tunis, a vendu à Md Ibtissem bent Bahri Kabi titulaire de la CIN n°08129991, domicilié à la Cité Tanit bloc A1 appartement 3-2 troisième étage Carthage Birsa Tunis, la totalité du fonds de commerce, consistant en un local de commerce (vente des accessoires des voitures), sis à l'avenue Habib Bougatfa n°100 bis Bardo.

L'acquéreur accepte les oppositions durant les 20 jours à partir de la date de publication au JORT au bureau du Maître Mahmoudi Nebil avocat à la cour sis 14 rue Grande Mosquée Mateur.

Rq : L'annonce est publiée aux journaux "Echourouk et Le Quotidien" le 9/9/2022.

2022R02251FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 6/9/2022 enregistré à la recette des finances Hammam-Lif le 6/9/2022 sous le n°22201756 sous la quittance n°M049949, monsieur Lotfi Ben Amed Ben Elhaj Saleh Edomnati demeurant au 02 Bis rue Taha Hossein H.linf Ben Arous, a vendu à monsieur Ali Ben Mokhtar Ben Saleh Sefsefi, demeurant au 36 rue Mondes France H Linf Ben Arous, la totalité du fonds de commerce consistant en un restaurant rapide et pizzeria sise au 67 avenue Salambo, Hammam-lif Ben Arous avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de l'acheteur à son adresse au 36 rue Mondes France H. Lif Ben Arous dans les vingt jours suivant la

publication au j.o.r.t. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 9/9/2022.

2022R02257FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 18/8/2022 enregistré à la recette des finances el Yasminette le 31/8/2022 sous le n°22201823 sous la quittance n°M048247, monsieur Naceur Ben Bouakar Ben Mohamed Bellili demeurant à la cité el Khadhra Sbiba Kasserine, vend à monsieur Aymen Amroussi demeurant à l'avenue la Liberté Eskalba Nabeul et à monsieur Amir Ben Hichem Ben Boubakar El Touil demeurant à la rue Sidi Maaouia Echeref Menzel Tmim Nabeul, la totalité du fonds de commerce consistant en une boucherie sise au 307 rue el Faycel Ibn abd Elaziz Nouvelle Médina Ben Arous avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de l'acheteur à son adresse au 307 rue el Faycel Ibn abd Elaziz Nouvelle Médina Ben Arous dans les vingt jours suivants la publication au j.o.r.t. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 9/9/2022.

2022R02258FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mégrine le 12/9/2022 quittance n° M068912, enregistrement 22203991. Sté Divine représentée avec son représentant juridique Mr Issam Didouni a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Salon de thé sis 9 rue Ahmed Tlili Mégrine Ben Arous à Mr Omar ben Abderazak Ben Ali Ouerghi.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de Maître Ayed Alibi à son bureau sis résidence Mourouj Immeuble B 4ème étage Appt B22 Mourouj 1 Ben Arous dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk le 14/9/2022.

2022R02259FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé daté du 7/9/2022 dont signatures légalisées à la commune de Mrezga le 9/9/2022 et enregistrées à la recette des finances de Hammamet le 9/9/2022, quittance n°M121623 et enregistrement n°22204487, Slim Ben Khemais Ben Mokthar Lejmi, demeurant à rue Neiroubi Nabeul, titulaire du registre de commerce ancien n°A51276032022 et matricule unique de l'extrait du registre national des sociétés : 1578357R et de la CIN n°05128604, a vendu à Ghassen Ben Mohamed Ben Hédi Chok, demeurant à l'avenue Mrezga Mrezga Nabeul, titulaire de la CIN n°09871487 la totalité du fonds de commerce exploité dans le local situé à l'avenue Mrezga Mrezga Hammamet, destiné pour l'activité d'une buvette; avec ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être signifiée chez Maître Gharbi Hatem Avocat à la cour de cassation, son matricule fiscal N° YAP/571247 son cabinet situé à 79 immeuble Younes avenue Habib Bourguiba Nabeul dans un délai maximum de vingt (20) jours à partir de la date de cette publication.

Cette même annonce a été publiée au Journal "Essahafa" le mardi 13/9/2022.

2022R02260FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 02/9/2022 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 5/9/2022, reçu n°MO119673 quittance n°22204389 Mr Aymen Maisi résident à Mrezga Hammamet a cédé à Mme Meriem Maalaoui, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que Pizzeria située à Merezga Hammamet.

Toutes les oppositions devront parvenir à l'acheteur à l'adresse du local dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien daté du 13/9/2022.

2022R02261FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P en date du 23/8/2022 enregistré à la recette des finances d'El Menzeh VI le 02/9/2022 sous le n°22205867 quittance n°M126719, la société «JOE'S PIZZA» représentée par son gérant monsieur Mohamed Khalil Chérif (I.U n°1287163/P) a vendu à Madame Marwa bent Mohamed Mizouni Sardaoui, la totalité du fonds de commerce destiné à la restauration et fast-food, exploité au local commercial sis au n°4 Avenue Montazah el Nahli Riad el andalous 2058 Ariana, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les éventuelles oppositions doivent être déposées chez Maître Noura Grissa Avocate, à son bureau sis au centre «Dorra», Bloc A, 1er étage, bureau n°4 Manar3, Tunis, dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien daté du 10/9/2022.

2022R02262FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 02/9/2022 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 6/9/2022 sous le n°22206236 quittance n°117928 Mr Mohamed Essif titulaire de la CIN n°03636621 a vendu à Mme Rahma Maatoug titulaire de la CIN n°14036251 le fonds de commerce exploité comme pizzeria au local faisant l'angle de l'avenue Habib Bourguiba et la rue 02 Mars 1934 au Kram.

Les oppositions devraient être déposées entre les mains du vendeur à l'adresse du local vendu durant les 20 jours qui suivent cette publication.

Une copie de cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 13/9/2022.

2022R02263FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat écrit le 9/9/2022 et enregistré à la recette des finances Testour en date du 12/9/2022 reçu n°M015331 n° d'enregistrement : 22201023, Monsieur Mohsen Ben Hédi Hammemi, vend à monsieur Mohamed Ben Ali Ben Aissa la totalité du fonds de commerce exploité comme un restaurant, son adresse route principale n°5 Testour, Béja.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées auprès de l'acheteur dans le délai légal fixé à 20 jours à partir de sa publication au JORT.

Cette annonce est publiée au journal «le Quotidien» le 14/9/2022.

2022R02267FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 23/8/2022 enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 02/9/2022 quittance n°M062180 enregistrement n°22202959.

Mr Fakhri Ben Salah Brahem a vendu la totalité du fonds de commerce à Mr Najeh Ben Mohamed Ben Mziz Zairi avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité en tant que tous commerce de tous produits sis à l'avenue Hssan Ben Said Khzema Ouest Sousse.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au journal officiel au bureau du Maître Wajdi Zairi sis à Victor Hugo Sousse.

Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et le Quotidien le 14/9/2022.

2022S01078FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 14/02/2022 enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid quittance n° : M013737 enregistrement n°22201196 Mme Hammemi Jamila a vendu à Mr Baccari Fathi son fonds de commerce exploité à la vente et location des robes de mariée sis à Sidi Bouzid.

Les oppositions seront reçues à l'acquéreur à son adresse à Lessouda - Sidi Bouzid dans 20 jours à partir de la date de publication au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk du 19/3/2022.

2022S01079FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

En vertu de contrat de vente enregistré à la recette des finances le 8/9/2022 sous le n°22203284 quittance n°47067, M Bouthyna Mlouki a vendu à Khmaies Lahyoul ST en cours de constitution tout le fonds de commerce situé à la route de Kairouan Boukhazar Sousse dont l'objet est fabrication et vente de rafraîchissement et vente de snacks.

Les oppositions doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur dans un délai de 20 jours à partir de l'apparition de l'annonce au J.O.R.T.

2022S01081FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte soussigné et enregistré à la recette des finances Sousse Riadh le 13/9/2022 sous le n°22201922 le propriétaire Mohamed Elkadhi a vendu à Mr Med Amine Kortas le fonds de commerce exploité comme librairie située au 5027 rue Moussa Ben Nasir cité Iriadh.

Les oppositions sont acceptées dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au jort au siège du dit fonds.

Cet avis a été publié le 15/9/2022 au journal le Quotidien.

2022S01082FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 3/9/2022 enregistré à la recette des finances publiques de Monastir le 13/9/2022 sous le n°22205538 quittance MO55626 Madame Triki Nedya a vendu à monsieur Zghal Safwen tous les éléments incorporels uniquement du fonds de commerce destiné à la vente de vêtements prêt à porter au local situé à la rue N4, Fatouma Bourguiba; R6 Monastir.

Toutes oppositions seront acceptées entre les mains de Maître Frih Naim à son cabinet situé à HOUMET Trabelssia Monastir vingt jours au plus tard après la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 16/9/2022.

2022S01083FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de Moknine le 4/4/2022 quittance n°25706 M Hamdi Boumaiza a cédé à M Wajdi Ayed la totalité du fonds de commerce du local commercial demeurant à Rue Sidi Osman Moknine (identifiant fiscal n°1100486/B) avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la date de son apparition au Jort.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 13/8/2022.

2022S01085FCCC2

Don d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 13 juillet 2022 et enregistré à la recette des finances le 31/8/2022 sous le n°MO50060 Monsieur Ragheb Derbel sis à route Taniour km6 avenue Taher Haded Chihia Sfax a donné à Monsieur Racem Derbel sis à résidence Rawessi Tunis le fonds de commerce ayant pour objet l'exploitation d'une buvette située à route Taniour km 4.5 Markez Saad Allah Sfax.

Les oppositions seront acceptées pour une durée de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le quotidien Al Sabah pour le jour du 10/9/2022.

2022X01146FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P daté de 5/9/2022 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabès reçu n°54587 n° d'enregistrement 22205941 daté le 9/9/2022, Monsieur Moncef Amori a cédé à Monsieur Khalil Loghmeni la totalité du fonds de commerce sis à AFH Sidi Boulbaba Gabès exploité comme un café.

Les oppositions doivent être remises dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au JORT à l'adresse de Maître Ghassen Marzougui sis au 195 avenue Mouhamed Ali Gabès.

Cette annonce sera publiée au Quotidien le 15/9/2022.

Matricule fiscal : 1168021/M

2022X01149FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte de vente daté le 25/8/2022 enregistré à la recette des finances de Menzel Jamil le 29/8/2022 quittance M040901 enregistrement 22201251 Mohamed Haouari domicilié à route panoramique corniche Bizerte titulaire de la CIN n°11419367 du 25/6/2021 a vendu au profit de Imed Haouari domicilié à 2 mars 1934 Bizerte titulaire de la CIN n°01573075 du 10/11/2008 le fonds de commerce avec tous ses éléments incorporels produits bureautiques et photocopies enregistré au registre national des entreprises sous le n°1782862X situé à immeuble kuds haddadya Menzel Jemil Bizerte pour un prix total de deux milles dinars (2000dt).

Toute opposition à propos de ce fonds de commerce sera faite auprès de Maître Gabsi Sana l'avocate rue Mohamed Ali Bizerte au terme maximum de 20 jours à partir de la date de publication de cette annonce au JORT notant que cette annonce a été publiée en date du 6/9/2022 dans les deux journaux Chourouk et Le Quotidien.

2022402254FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous-seing privé signé en date du 18/8/2022, enregistré à la recette des finances d'El Menzah VI le 29/8/2022 quittance n°M1253631, enregistrement n°22205727 Hédi Ben Khalifa Essassi demeurant à Qasr El Mourabitin Tataouine CIN n°06573805 a vendu et cédé à la société 4 temps identifiant Unique n°1783486X sis au 16, avenue Taher Sfar Cité des médecins El Manar 2 la totalité du fonds de commerce Matricule Fiscal n°1757944D, sis à 7 rue Tarek Ibn Zied El Manzah VI Ariana.

Toute opposition doit être signifiée chez Alaa El Hami commissaire aux comptes demeurant à l'avenue Taher Sfar impasse n°16 Cité les médecins El Manar 2, dans un délai de 20 jours sous peine de nullité à partir de la parution du présent avis au JORT.

Un extrait de ceci a été publié au journal Le Quotidien en date du 7-9-2022.

2022402273FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Oued Ellil le 7 septembre 2022 quittance n°M047224 enregistrement n°22201507 Mr Sami Ben Khmais Ben Ammar Jendoubi titulaire de la C.I.N n°05222713 a vendu tout le Fonds de commerce d'un café à Mme Jihene Bent Hamadi Ben Mohamed Sassi titulaire de la C.I.N n°09180304 sis à l'avenue les jardins Oued Ellil Manouba.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 15 septembre 2022.

2022402276FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Avec un contrat légalisé daté du 15-8-2022 et enregistré à la recette des finances de Bardo le 23-8-2022 sous numéro 75571 et enregistrement n°22203187.

Mr. Karim Ben Nejma CIN 08326810 a vendu à Atef Hazgui CIN 07355464, sa part dans le fonds commercial sis au 63 rue Habib Bougatfa (qui est à l'origine location des équipements des fêtes).

Toute opposition doit être déposée au local du fonds de commerce sis à 63 rue Habib Bougatfa au plus tard 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal le quotidien le 17/9/2022.

2022402277FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié rédigé par les huissiers notaires Mr Mohamed B Aswad Abd El Kader et Mme Chiraz Gdena entre Madame Olfa Bent Jilani Gharbi en tant que donateur et Mr Yassine Ben Riadh Ben Bechir Mlika en tant que bénéficiaire daté du 13 août 2022 enregistré à la recette des finances Taib Mhiri Nabeul le 25/8/2022 quittance n°M077445, il a été mis en exécution la donation de la totalité du fonds de commerce en tant que vente de prêt à porter, cuir et chaussures sis à l'avenue de la libération Hammamet Nabeul.

Les oppositions seront adressées au bénéficiaire au domicile du fonds de commerce sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est parue au journal la Presse du 8/9/2022.

2022402284FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté du 11 Août 2022 et enregistré à la recette des finances à Sbeïtla le 15 Août 2022 numéro de quittance M040904 numéro d'enregistrement 2581528.

Il a été procédé à la vente de la part de monsieur Adnen Ben Mohamed el Bachir Boulaabi domicilié à Sbeïtla au profit de monsieur Abdesslem Ben Ammar Haddad domicilié à Sbeïtla la totalité du fonds de commerce sis à la rue Farhat Hached Sbeïtla pour vente de livres et fournitures scolaires et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions sont reçues au cabinet de maître Barhoumi Sonia sis au 33 rue Ali Belahwane Sbeïtla dans un délai ne dépassant pas les vingt jours de la date de sa publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis est paru au quotidien "Echourouk" du 25-8-2022 sous le numéro IP 222/8018.

2022402285FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Conformément au contrat du 10/11/2021, selon lequel Mr. Sami Ben Mohammed Ben Abdel Qader Al-Jani, titulaire de la CIN n°06543277 délivrée le 6/7/2015 a loué le fonds commercial sis à 21 rue Londres - Tunis qui a été conclu en vertu d'un contrat d'achat d'un bien commercial identifié par signature le 02/4/2021 et enregistrée à la recette des finances à la rue d'Autriche au 18/11/2021 reçu n°72136 enregistrement n°21304842.

Au profit, à Mr Seif Ben Mohammed Ben Abdelqadar Al-Jani titulaire de la CIN n°00660113 délivrée le 24/3/2018.

La durée du bail a été fixée à six mois pleins, renouvelable, à compter du 15/5/2021 et jusqu'au 15 novembre 2021.

2022T01005FCCC3

Société AZAIEZ ET BEN TAGGA DATTES

MF : 1551888ZAM000

Identifiant Unique : 1551888Z

CNSS : 582674-92

Adresse : Helba 2210 Tozeur

Suite à un contrat de location du fonds de commerce en date du 7/9/2022 enregistré à la recette des finances - la Marsa le 9/9/2022 enregistrement n°22305561 quittance n°108759, il a été décidé ce qui suit :

- La Société Azaiez et Ben Tagga dattes représentée par son représentant légal, loue avec toutes les garanties légales et réelles, tout le fonds de commerce objet sis à HELBA TOZEUR, au profit de La société Kinza Soleil Dattes et Fruits, représentée par son représentant légal, afin de l'exploiter dans son activité de stockage, de conditionnement et d'exportation de dattes et fruits.

2022T01009FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances rue Abou Kacem Echebbi Sfax le 4/8/2022 (quittance n°M100733 enregistrement n°22303336) Mr Mohamed Ben Habib Hadiji a loué à Mr Mohamed Ben Chahir Makni la totalité du fonds de commerce consistant en une boutique n°63 sis à l'Avenue Habib Maazoun Sfax, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Une publication a été faite aux journaux le Quotidien et Echourouk du 10/9/2022.

2022X01151FCCC3

Gérance Libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Montplaisir le 9/9/2022 sous le n° d'enregistrement 22305061 quittance M093709 Mr. Oussama Zaatouri titulaire de la C.I.N n°14761156 a loué la gérance libre du fonds sis au 26 Avenue Kheireddine Pacha - Tunis exploité pour la vente des produits médicaux et paramédicaux à Mme. Chayma Ben Soltan titulaire de la C.I.N n°04845463.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le quotidien du 17 septembre 2022.

2022402282FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré à la recette des finances de Bardo le 13/6/2022 enregistrement n°22302220 quittance n°57775 Mr. Abdelmajid Gharssalah titulaire de la C.I.N n°06562081 a loué un fonds de commerce destiné pour tout commerce sauf café, buvette, ou vente des fruits secs, sis au 1 Avenue Hédi Chaker Bardo - Tunis à Mme. Mahjouba Amraoui titulaire de la C.I.N. n°01572188.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal Le Quotidien du 17 septembre 2022.

2022402286FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Avis

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale du 14/8/2022 enregistré à la recette des finances sous le numéro 1044 et rédigée par maître Asma Nabih il a été constitué le syndicat de l'immeuble express sis au centre

urbain nord et a été nommé M.Feki Ahmed titulaire de la CIN n°01262044 président de syndic, M.Sarbeji Slim Achraf titulaire de la CIN n°07351796 trésorier et Madame Elloumi Hind titulaire de la CIN n°07284745 secrétaire générale.

2022R02252APSF1

Constitution d'un Syndicat

Selon le PV de l'AGF du Syndic des propriétaires de résidence l'HORIZON en date du 14/11/2020, au siège du syndic sis à résidence l'HORIZON El Mourouj 6 enregistré à la recette des finances d'el mourouj à la date du 25 janvier 2021 sous n° 21700315 quittance n° M004790, et homologué par une décision délivrée par la municipalité d'El Mourouj Ben Arous le 6/7/2022. Il a été décidé la nomination du comité suivant :

Président : Mr Haytham Keskes.

Trésorier : Mr Bilel Zekri.

Membres : Mme Hamida Jaballah, Mr Ridha Ayachi, Mr Mohamed Ben Yahya, Mr Badreddine Cahayeb, Saad Eddine El Kateb, Wahid Chaabani, Mohamed Chwikha.

2022R02253APSF1

Constitution d'une association sportive

- Nom de l'association : Association Sportive Kai à Tozeur

- Siège de l'association : Rue Farhat Hached, Tozeur

- Le sujet : Athlétique

- Objectifs : Edition kickboxing sport à Tozeur.

Membres :

Président : Motea Elmo

Secrétaire général : Dhafer Elassi

Trésorière : Asmaa Nasr.

2022R02254APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association MASARAT pour la culture et l'animation

Adresse : rue Tobrok n°6, lotissement les finances, Soliman Erriadh.

Objectifs :

- Contribuer au développement des capacités et au développement des mécanismes de communication entre les différentes composantes de la société

- Contribuer à permettre aux jeunes de mettre en valeur leurs capacités et compétences cognitives et créatives et de les développer dans divers domaines (scientifiques, techniques et culturel

- Contribuer à la diffusion de la culture de la citoyenneté, de la tolérance et du volontariat auprès des différentes composantes de la société

- Contribuer à l'animation des quartiers et des espaces publics.

Membres :

Présidente : Marzouki Salima

Trésorier : Fadhli Nawfel

Secrétaire générale : Basti Ichrak.

2022R02255APSF1

Création d'un groupement de développement Agricole

Suite à la demande de création d'un GDA en date du 19/3/2007 sous le numéro 21/2007. Il a été crée un Groupement de Développement Agricole comme suit :

- Zone d'activité : Sfaya

Secteur : Sfaya

Délégation : Sakiet Sidi Youssef

Dénomination : Sfaya

Siège social : Sfaya

- Nom du président du conseil d'administration : Sami Araybi

Missions : La protection et l'équipement du périmètre d'intervention et l'exploitation des systèmes d'eau.

- L'Accomplissement d'une manière générale de toute mission visant l'appui des intérêts collectifs de leurs adhérents.

2022R02268APSF1

Statut syndic résidence Ennesrine Yasmine Hammamet

En vertu d'une copie de l'acte n°19704598 du 8 octobre 2019, il a été enregistré une copie conforme à l'original du statut du syndic résidence Ennesrine à la recette des finances de Hammamet quittance n°M122724 série n°M0082999 du 14 septembre 2022 et déposé à la municipalité de Hammamet le 14 septembre 2022.

2022R02271APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Arbre Sportif des Gens déterminés à Kairouan

Siège : Complexe des jeunes de Kairouan

But : Sportif

Objectif : Sport pour les handicapés

Correspondance : N°112 du 01/6/2022

Président : Jeridi Meki

Vice-Président : Dhahri Yassine

Secrétaire Général : Gallaoui Anis

Trésorier : Belarbi Saber.

2022S01077APSF1

Syndicat des propriétaires

De L'IMMEUBLE MOUNIR ET GHAZI

D'après le procès-verbal de la réunion de la date du 11 juin 2022 enregistré à la recette des finances Manouba le 5 juillet 2022 sous le numéro 22802318 et reçu numéro M044958. Les membres sont les suivants :

1) Monsieur Hédi Gharbi : Président du conseil syndical

2) Monsieur Mounir Bahloul : Trésorier du syndicat

3) Monsieur Mohamed Mizouri : Membre

4) Madame Imen Ben Romdhan : Membre

5) Madame Latifa Sammaiti : Membre.

2022402262APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Souhail El Briki

Avocat prés de la cour de cassation

29 rue de l'indépendance résidence Meriem 3ème étage bureau 625 Ariana

Tél : 71705634

Fax : 71705493

M.F : 1112282E

Il sera procédé le vingt octobre l'an deux mille vingt deux (20/10/2022) à neuf heures du matin et suivants par devant la chambre des criées prés du Tribunal de Première Instance de Ben Arous au palais de justice sis à Chouchet Radés Ben Arous ci-dessous désignée sous les conditions ci-après :

Partie poursuivante : Attijari bank (ex : banque du sud), S.A dont le siège social est à n°24 rue Hédi Karray centre urbain nord 1080 Tunis; inscrite au registre de commerce sous le n°B140811997 représentée par son représentant légal, élisant domicile au bureau de son avocat maître Souhail El Briki avocat prés la cour de cassation, domicilié au 29 rue de l'indépendance résidence Meriem 3ème étage bureau 625 Ariana.

L'avocat poursuivant : Maître Souhail El Briki, avocat prés la cour de cassation, domicilié au 29 rue de l'indépendance résidence Meriem 3ème étage bureau 625 Ariana.

Partie poursuivie : Sonia Zayani domiciliée au 35 rue Sod Ali El Barak El Mourouj 5 Ben Arous, et à résidence "Chadha" 3ème étage - Bloc D appartement n°07 El Mourouj 5 Ben Arous.

Immeuble à vendre : Immeuble dénommé "Mounira" objet du titre 81234 Ben Arous d'une superficie de 128 m² et qui représente un bâtiment situé à la cité El Hana El Mourouj 5 composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage. Le rez-de-chaussée est composé d'un appartement d'une superficie approximative de 64 m², composé d'un salon, deux chambres, une cuisine et une salle de bain et d'un Studio d'une superficie approximative de 18 m² composé d'une chambre, une petite cuisine et une salle de bain. Ce studio a une entrée séparée qui s'ouvre sur la rue. Le premier étage est un appartement d'une superficie approximative de 60m² composé d'un salon, deux chambres, une salle de bain, une douche et une cuisine. Cet appartement est accessible par un escalier et il a aussi une entrée séparée qui s'ouvre sur la rue.

Mise à prix : deux cent dix huit mille dinars (218.000.000) majoré des frais de poursuite.

Date et lieu de la vente : les enchères auront lieu à la chambre des criées prés du Tribunal de Première instance de Ben Arous au palais de justice sis à Chouchet Radés Ben Arous le vingt octobre l'an deux mille vingt deux (20/10/2022) à neuf heures du matin et suivants.

Conditions de visite de l'immeuble : Il est permis de visiter les lieux tous les jours de la semaine. Et pour de plus amples renseignements, s'adresser au greffe du Tribunal de Première Instance de Ben Arous où un cahier des charges a été déposé ou à l'Etude de Maître Souhail El Briki, Avocat prés la Cour de cassation.

Pour pouvoir participer aux enchères le 1/3 de la mise à prix doit être consigné à la caisse des dépôts et des consignations ou un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers ne peuvent participer aux enchères qu'après avoir l'autorisation des autorités concernées.

2022R02265VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble

Suite à une saisie immobilière après réduction du prix de 40 %

Cabinet Maître Boukhdhir Najmeddine Avocat

Imm. Entileka2 Esc «D» Etage 7 Sfax

Téléfax : 74200687

Mobile : 20253109

Le poursuivant : Mahdi Ben Jileni Jridi, ouvrier au SORETRAS, route de Gremda km 13 Awabed Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Boukhdhir Najmeddine, Imm. Entileka 2 Esc «D» Etage 7 Sfax.

Le saisi : Wadii Ben Rouina, travailleur journalier, Av. Habib Bourguiba, Imm Taktak, Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Boukhdhir Najmeddine, Avocat, Imm. Entileka 2 Esc «D» Etage 7 Sfax.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie immobilière faite par Maître Hédi Anouar Kammoun huissier notaire sous le n°12963 le 12 Avril 2022 sur la totalité du lieu de résidence sise au croisement des rues Abdallah Ibn Abi Sarah et Abdelmalek Ibn Hechem, cité Ennour route Aéroport km 4 Sfax, sa superficie est de 80 m², ses mesures du Nord-Sud 9,80 mètres et de l'Est-Ouest des deux cotés Nord et Sud 8,20 mètres, ses limites du Nord rue Abdallah Ibn Abi Sarah, de l'Est rue Abdelmalek Ibn Hechem, se compose d'un salon, d'un couloir, de deux chambres, d'une toilette, d'une salle de bain et d'une cuisine équipée d'une armoire intégrée, d'une table aussi intégrée, d'un lave-vaisselle et du marbre et une épicerie louée à Naziha Abdeleoui depuis 2009 d'un montant mensuel de cent trente dinars.

Mise à prix : est fixée à quarante mille six cent quatre vingt dinars (40680.000D) après réduction du prix de 40 % auxquels s'ajoutent les frais fixés par le tribunal à mille huit cent quatre vingt huit dinars trois cent dix-sept millimes (1888.317D) outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : aura lieu le mercredi 12 octobre 2022 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du tribunal de première instance de Sfax 2, sise Zone 3 n°4 rue Ahmed Aloulou auprès de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale, Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout celui qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix qui est de treize mille cinq cent soixante dinars (13560.000D) par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

2022X01152VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la demande de : les héritiers Feu Tijani Fekih, sa veuve Souad Bent Ali Fekih et ses enfants Mohamed, Ahlem et Sofien, élisant domicile chez leur avocat Maître Nada Chekir avocat auprès de la cour de cassation sis au 27 Avenue Taieb Mhiri Immeuble YASSMINA n°B7 - Ariana, en leur qualité de saisissant.

Contre la partie saisie : les héritiers feu Aboubaker Ben Amor Ben Aboubaker Helal, sa veuve Fathia Gharbi titulaire de la C.I.N n° 01437054, ses enfants Kamilia titulaire de la C.I.N n°01597485, Sana titulaire de la C.I.N n°05644907, Olfa titulaire de la C.I.N n°05659916, Helmi titulaire de la C.I.N n°05679690 et Anis titulaire de la C.I.N n°08380495, ayant leur domicile sur la route de la plage Ras Jebal Gouvernorat de Bizerte, en leur qualité de débiteur saisi par la voie de succession du Feu Boubaker Helal.

A la diligence de : Maître Nada Chekir avocate à la cour de cassation, sis au 27 Avenue Taieb Mhiri Immeuble YASSMINA n°B7- Ariana, immatricule fiscal 797934Q/A/P.

Immeuble à vendre : consiste en un terrain constructible d'une superficie totale de 4820 m² correspond à la parcelle 299 du plan de lotissement de Ras Jebal arrondissement B, objet du titre foncier 5953 Bizerte dénommé - Olfa 191- situé du côté Nord entre une allée non Goudronnée et la forêt de Ras Jebal, à l'est un terrain non immatriculé, au sud la voie publique et à l'ouest le titre Foncier 3999 Bizerte à proximité de la plage de Ras Jebal dans le périphérique de la zone urbaine Gouvernorat de Bizerte. Il a été édifié sur le dit terrain un portail principal avec une allée menant vers la grande Villa sur une superficie de 1000m², la superficie du rdc de la grande villa est de 600m² comprenant un sous-sol sur la même surface en béton armé, au rdc trois appt et au 1er étage deux appt sur une superficie de 300m² de l'autre côté du terrain il y à une petite maison indépendante sur une superficie de 190m² entre les deux villas existe une piscine le tout est équipé avec toutes les commodités avec un garage de 50 m² et une loge gardien à l'est de terrain de 30m² de surface, un réservoir d'eau pluviale sous terrain. Un Murail à hauteur de 2,5m et de 289 m linière clôture le terrain.

Mise à prix : Trois Millions trois cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt dinars (3.369.480,000 DT). Les frais judiciaires seront comptés en sus et fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : le Mardi vingt-cinq octobre 2022 (25/10/2022) devant la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance de Bizerte à partir de 9 heures.

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être faite tous les jours à partir de 9 heures du matin. Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix par voie d'Avocat et obtenir l'autorisation de Monsieur le Gouverneur pour les non Tunisiens.

2022402278VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un immeuble non immatriculé

Après réduction de 40 %

Maître Boubaker Bethabet

Avocat près la cour de cassation

Identifiant National Unique : 114496T

Rue 8300, Immeuble Cimef, 2ème étage Bureau 2B Montplaisir Tunis

Tél : (+216) 71 909 319

Fax : (+216)71 909 316

Email : boubaker.bethabet@gmail.com

Partie poursuivante :

Les héritiers de feu Arbia bent Abdelkader Henini qui sont : Mohamed Ben Jilani Sandli, Amor Sandli, Walid Sandli et Nizar Sandli, les héritiers du feu Habib Ben Abdelkader Henini qui sont : Jamila bent Mohamed Aniba et ses fils Abdelkader Henini, Abir Henini, Anis Henini et Marwa Henini.

Demeurent à leur domicile à Menzel Bouzelfa Nabeul et élisant domicile au cabinet de Maître Boubaker Bethabet -Avocat- im. Cimef 2ème étage appt. 2 B rue n° 8300 Montplaisir Tunis.

Partie poursuivie :

Les héritiers du feu Mustafa ben Abdelkader Henini qui sont : Aroussia bent Ali Ben Mohamed Belhaj, Yosra bent Mustafa Henini, Hamadi bent Mustafa Henini et Hamza ben Mustafa Henini.

Demeurent à leur domicile à la rue Salem Ben Hejal Menzel Bouzelfa Nabeul.

Avocat poursuivant :

Maître Boubaker Bethabet, Avocat à la cour de cassation - im. Cimef 2ème étage appt. 2 B rue n° 8300 Montplaisir Tunis.

Immeuble objet de l'adjudication :

- Immeuble non immatriculé sis au 07 rue Salem Ben Hejal Menzel Bouzelfa Nabeul, à usage d'habitation d'ancien style, d'une superficie de 140 m² : une partie couverte de 102 m² et une autre non couverte de 38 m², d'une ouverture à l'ouest et qui fait partie d'une zone couverte par le plan d'aménagement urbain.

- L'immeuble contient un local commercial "Hanoute" non utilisé, à droite la porte principale, une entrée où il y a une salle d'eau et une cuisine, elle mène à la cour, celle-ci est entourée par trois chambres.

L'immeuble est limité par les propriétés : de Henda ben Wenissa et Mohamed Debiche du nord, de Khadija Beltifa de l'est, fe Jilani Gharbi du sud et rue Salem Ben Hejal de l'ouest.

La construction est ancienne, le plafond est de «Kaboue», le parterre est couvert de carrelage, elle est équipée par des portes et fenêtres de bois, d'électricité et d'eau potable.

Les charges réelles et personnelles;

Mise à prix :

67.200D000 après réduction de 40 %, il est majoré par les honoraires et dépenses arrêtées par le tribunal au montant de 3.162D840 et en plus des frais des publications complémentaires.

Date et lieu de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu auprès la chambre des criées au tribunal de première instance de Grombalia le 10 octobre 2022 à neuf heures au palais de justice à Grombalia Nabeul, affaire d'adjudication n°895.

La visite de l'immeuble : toute personne peut visiter l'immeuble durant la semaine.

2022402290VEPA1

Avis aux créanciers

Jugement de Règlement judiciaire

"SOCIETE FRIGOMEN"

ID.U 1270703K

Siège social : Z.I Zriba 4 lot 13 Hamem Zriba 1112 - Zaghouan

En vertu de la décision n°34 rendue par le président du Tribunal de Première Instance de Zaghouan en date du 15/7/2022, il a été décidé l'ouverture des procédures de règlements judicaires au profit de la société «FRIGOMEN», la nomination de madame Wafa Kammoun en qualité de juge commissaire et la nomination de l'expert Mr Slah Guedouar en qualité de conciliateur pour entreprendre une médiation entre le débiteur et ses créanciers.

Les créanciers de la société «FRIGOMEN» sont appelés à présenter leurs dettes auprès de l'administrateur judiciaire à son bureau sis au 2 bis rue Argentine 5ème étage bureau n°4 Belvédère Tunis Tel 71.841.014 et ce dans un délai de 30 jours de la datte de l'insertion du présent avis.

2022402279VEPA2

Décision de distribution du produit de liquidation

«MANUFACTURE DES VETEMENTS MASCULIN «M.V.M» EN ETAT DE LIQUIDATION»

Route Menzel Bourguiba bni Nefaa Bizerte sud 7029

MF : 1039591A/A/M/000

Le liquidateur Annabi Nader de la Sté «M.V.M S.A.R.L. en état de liquidation» sis à route Menzel Bourguiba Bni Nefaa Bizerte 7029 et ce conformément à la décision de l'AGE en date du 02/4/2021 enregistrée à la recette des finances quai Tarak Ibn Zied sous le n°21501758 quittance n°M026957 et inscrite au R.N.E. sous le n°202138730 le 28/5/2021 publié au JORT n°45 en date du 8/6/2021. Conformément à la loi et l'article 32 des sociétés commerciales après liquidation du patrimoine de la société le produit de la vente a été de 139378.600 DT après déduction des frais et honoraire.

Conformément à l'AG en date du 10/8/2022 enregistré au palais des finances de Bizerte sous le n° 22802965 quittance n°M049106 le 5/9/2022 et inscrite au R.N.E sous le n°202274296 le 8/9/2022 et à cette décision tenue lors de cette dernière et conformément à l'article 46 du code des sociétés commerciales la distribution du montant mentionné ci-dessus sur la liste des dettes globales qui est d'un montant globale de 3053921.592DT.

Il résulte que le montant net ne peut suffire à honorer toutes les dettes de la société. Il est obligatoire de réserver le paiement des dettes prioritaires et privilégiées et ce revenant à leur rang : Les ouvriers et personnels de la société, la CNSS, la douane tunisienne, la recette des finances et les différents fournisseurs, conformément à l'article 151 du code du travail ouvriers et personnels de la société sont privilégiés et prioritaires des autres créanciers avec distribution au prorata conformément à l'article 569 et 570 du C.S.C et 470 CPCC. La liste de distribution suite à cette décision est déposée au bureau de liquidateur 26 rue Mohamed Ali Bizerte 7000.

Tout créancier peut s'opposer à cette décision de distribution dans un délai de 90 jours et toute opposition devra être conforme aux dispositions de l'article 46 du code des sociétés.

Aussi au terme de la même AG tenue le 10/8/2022 a été décidé de promulguer le mandat du liquidateur monsieur Annabi Nader du 01/4/2022 au 31/3/2023 et de lui donner quitus sans aucune restriction pour toutes ces actions.

2022402280VEPA2

Société GANDOLFO

MF : 0644884 B/P/M/000

CNSS : 00234126-60

Siège social : 18 Rue Houcine Bouzaiene 1001 Tunis

Aux termes des délibérations du juge de liquidation du tribunal de première instance de Tunis en date du 17/8/2022 il a été décidé la clôture des travaux de liquidations de la société GANDOLFO dossier 191.

2022402281VEPA2

Avis aux créanciers

Règlement judiciaire

Mourad Ben Mouldi JALELI

Mat Fiscal : 0421785M

Identifiant Unique/ RC : A1263881997

Siège social : Complexe Mouldi Center, Avenue Mohamed Bouazizi Sidi Bouzid

Extrait d'une décision ordonnant l'ouverture des procédures de

règlement judiciaire rendue en date du 24 Août 2022 par le tribunal de première instance de Sidi Bouzid dont la teneur suit :

1- L'ouverture des procédures de règlement judicaire concernant le demandeur Mourad Ben Mouldi Jelali, commerçant, en cessation de paiement de ses dettes depuis le 01 Novembre 2021, et l'ouverture de la période d'observation;

2- Désignation de l'expert Monsieur Abdelaziz Frikha en qualité d'administrateur judiciaire chargé de préparer un plan de sauvegarde dans un délai de neuf mois à compter de la date de la décision;

3- La suspension de toute poursuite individuelle ou acte exécutoire visant le recouvrement des créances antérieures à la période d'observation, la suspension des poursuites et actes exécutoires ayant pour objet la restitution de meubles ou immeubles pour non-paiement des dettes, la suspension du décompte des intérêts et des pénalités de retard et la suspension des délais de prescription ;

4- L'administrateur judiciaire est chargé de procéder aux publicités légales et d'informer les parties concernées;

5- Désignation du juge de l'entreprise, en qualité de juge commissaire.

Les créanciers du demandeur Mourad Ben Mouldi Jelali sont appelés à présenter leurs dettes auprès de l'administrateur judiciaire Monsieur Abdelaziz Frikha, élisant domicile au 82, Avenue Habib Bourguiba - Bureau n°5 - 2080 - Ariana/Tél : 71 715 153 et ce dans un délai de 30 jours de la date de l'insertion du présent avis.

2022402283VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale constitutive

Polyclinique Dihya Siliana «en cours de constitution»

Société anonyme

Au capital social de 6 820 000 D

Siège social : Cité Essalah Siliana - Tunisie

Les actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale constitutive de la société Polyclinique Dihya Siliana qui se tiendra le vendredi 7 octobre 2022 à 14h, à l'Hôtel Lac Léman les Berges du Lac 2045 Tunis, et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation de l'Assemblée Générale Constitutive.

2. Vérification et reconnaissance de la sincérité de la déclaration de souscription et de versement.

3. Approbation des statuts.

4. Approbation du rapport du commissaire aux apports de l'évaluation de l'apport en nature.

5. Prise en charge par la société des frais engagés par le fondateur avant sa constitution.

6. Nomination des premiers administrateurs.

7. Nomination du commissaire aux comptes.

8. Constatation de la réalisation définitive de la constitution de la société et Quitus au fondateur.

9. Convocation du premier conseil d'administration.

10. Approbation des pactes d'actionnaires.

11. Pouvoirs pour formalités.

2022R02264SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE ALPHA BUS TUNISIE

SA au capital de 1.000.000 dinars

Siège social : Route de Sidi Saad Borj Ghorbel 2090 Mornag

MF : 753938F

CNSS : 217637-66

RC : B16972001

Messieurs les actionnaires de la société Alpha Bus Tunisie sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi le 17 octobre 2022 à 10 heures au siège social sis à Route de Sidi Saâd Borj Ghorbel 2090 Mornag, à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Nomination de deux nouveaux Administrateurs

- Pouvoirs en vue des formalités.

2022R02269SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MUTUELLE CENTRALE DE SERVICES AGRICOLES DE BLE «COCEBLE»

Matricule fiscal : 014476/H/N/M/000

CNSS : 37378-13

La Société Mutuelle Centrale de Services Agricoles de Blé «COCEBLE», informe ses adhérents que l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2020/2021 se tiendra le Jeudi 6 octobre 2022 à 9H30 du matin à son siège social 06 Avenue Habib Thameur Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports moraux et financiers de l'exercice 2020/2021.

2. Lecture et approbation du rapport général et spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2020/2021.

3. Quitus aux membres du conseil d'administration.

4. Renouvellement de la mission du commissaire aux comptes pour les années 2021/2022, 2022/2023 et 2023/2024.

5. Admission de nouveaux adhérents.

6. Approbation du projet de résolutions.

Si l'Assemblée générale ordinaire prévue pour le jeudi 6 octobre 2022 ne pourra se tenir faute de quorum, une deuxième Assemblée Générale avec le même ordre de jour, se tiendra le jeudi 27 octobre 2022 à 9H30 à l'hôtel Diplomate Tunis.

La société mutuelle «COCEBLE» rappelle à ses adhérents qu'en application de l'article 18 du statut juridique : L'adhérent empêché peut donner un mandat certifié de le représenter à l'assemblée générale. Le mandataire doit être un autre membre de la société mutuelle ou le conjoint du mandaté ou un de ses ayants droit majeurs ou ses ascendants ou un allié.

L'adhérent ne peut représenter plus que deux adhérents.

A compter du mercredi 28 septembre 2022, les personnes concernées pourront consulter au siège de la société mutuelle «COCEBLE» situé au 6 rue Habib Thamer - Tunis, les procès-verbaux du conseil d'administration, les états financiers et les rapports du commissaire aux comptes.

2022T01012SODB3

Réunion de l'assemblée générale ordinaire 2018/2019/2020

Société mutuelle de base de services agricole "AL AMAL"

Sidi Ali Ben Aoun

Le président du conseil d'administration de la société mutuelle de base de services agricoles «AL AMAL» Sidi Ali Ben Aoun Sidi Bouzid a l'honneur d'inviter tous les adhérents à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2018/2019/2020 qui se tiendra le jeudi 29/9/2022 à dix heures à Sidi Ali Ben Aoun pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport moral et financier du conseil d'administration et présentation des états financiers 2018/2019/2020

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes exercices 2018/2019/2020.

- Discussion des rapports du conseil d'administration et approbation par l'assemblée générale (donner ou refuser le quitus aux administrations)

- Affectation des résultats exercices 2018/2019/2020

- Assainissement de la liste des adhérents (admission de nouveaux adhérents).

- Nomination de commissaire aux comptes 2021/2022/2023

- Questions diverses.

Observation :

- Les états financiers et les rapports seront mis à la disposition des adhérents 08 jours avant la date de l'assemblée générale.

- Le dépôt des candidatures du membre du conseil d'administration débute le lundi le 5 septembre 2022 jusqu'au samedi 17 septembre 2022 par lettre recommandée avec accusé de réception au nom du président du conseil d'administration de la Société mutuelle de base de services agricole «AL AMAL» Sidi Ali Ben Aoun.

2022R02287SODB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre de propriété

Mr Rachid Ben Allala Ben Taieb Ben Ali titulaire de la CIN n°00803809 datée du 26/8/2013 déclare la perte du titre foncier constitutif n°6616/Z10 du titre foncier n°12975 Zaghouan situé à la route de Kairouan El Fahs.

Suivant déclaration de perte de la sûreté nationale d'El Fahs datée du 7/9/2022.

Cette annonce est parue au journal Echourouk du 15/9/2022.

2022T01014DIVD2

Perte d'un acte de propriété

La société Briqueterie de Masdour, MF : 044759H, déclare la perte d'un acte de propriété sous le n° (9080/15) du 6 avril 2010, objet du titre foncier n°62168 Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de la garde nationale de Manzel Ennour Monastir sous n°728 le 9/9/2022.

2022S01080DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mme Arbia Bent Ali Ben Chabaane, titulaire de la CIN n°04632067, déclare la perte de l'acte de propriété n°21421, objet du titre foncier n°86435 Tunis, sis à Rue Erriahi Beb Khadra Tunis. Une attestation de perte a été délivrée sous n°858 le 14/9/2022 par le poste de police de Sousse.

2022S01084DIVD2

Avis

Les Frères Fathi et Abd Elaziz fils de Abdelkader Besbes annoncent qu'ils possèdent un magasin à deux étages, sise à Sfax rue Sidi Ali Karray n°13 Médina traditionnel le Souk Feriani.

Le titre de propriété a disparu, ils désirent extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au bureau du Maître Mohamed Wali Notaire à Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la publication de cet avis.

Passé ce délai, aucune opposition ne sera acceptée.

2022X01143DIVD2

Avis

Bouguerra El Mabrouk et Cherif Najoua annoncent qu'ils possèdent un appartement à Sfax Route Gabès km 6 effectué par l'acte d'achat qui était fait le 25/1/2004 ils ont perdu le titre de propriété et ils désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2022X01144DIVD2

Avis

Hmayar Hamadi annonce que son titre de propriété du terrain d'une superficie de 436m², situé à route Saltnia km 11 Sfax par un acte de vente rédigé le 4/4/2017 enregistré à la recette des finances Arbi Zarrouk Sfax le 25/4/2017 n°M025063 par les deux notaires Abdessalem Medioub

et Abdelmajid Feki a disparu et il veut le remplacer par un autre titre original. Toute contestation doit être adressée au bureau du notaire Mohamed Fakhfakh 26 Avenue des Notaires Sfax dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication de cet avis. Toute opposition après ce délai sera rejetée.
2022X01145DIVD2

Perte d'un titre de propriété

Mr Abdel Waheb Ben Snoussi Jemaii titulaire de la CIN n°03359879 déclare la perte de titre foncier n° 12915 dénommé «dar al hana» situé à l'avenue sadok el balad gouvernorat de Gabès, suivant Certificat de perte délivré par le chef de la garde Nationale de Gabès Médina sous n°561 du 31 Août 2022. Et il désire se faire délivrer une autre copie originale tout contestant se fait dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.
2022X01148DIVD2

Avis

Monsieur Mohamed Ben Hmida Ben Ahmed Belaaj avise être propriétaire de la moitié d'un terrain d'une superficie de 475 m² sise à la route de Tunis k 7 Sfax, que son titre de propriété (acte de vente) rédigé le 11 juillet 1982 par les notaires Ahmed Ellouz et Zouhair Kallel étant perdu, il veut en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du bureau du notaire "Jarraya Sameh" à Sakiet Ezzit Sfax dans un délai de 30 jours qui suivent la publication de cet avis au j.o.r.t. Toute opposition hors délai sera rejetée.
2022X01150DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Annonce n°2022T00970VEPA2 parue au JORT n°106 du 5/9/2022 page 1916.
Lire :
Identifiant unique : 0002073C
Au lieu de :
Identifiant unique : 0002073G.
2022T01006RECZ9